

**ADHEREZ ET FAITES
ADHERER AU SYNDICAT DE
L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**

COTISATION 2025 – 2026

Personnel avec indice (Indice majoré figurant sur la fiche de paie)		Personnel sans indice	
Indices	Cotisation	Rémunération brute	Cotisation
341 / 374	95 €	< à 1219 €	60 €
375 / 413	105 €	1220 € - 1340 €	86 €
414 / 452	115 €	1341 € - 1481 €	94 €
453 / 495	126 €	1482 € - 1621 €	101 €
496 / 544	138 €	1622 € - 1762 €	110 €
545 / 597	159 €	1763 € - 1902 €	119 €
598 / 655	178 €	1903 € - 2042 €	129 €
656 / 718	195 €	> à 2042 €	139 €
719 / 791	214 €		
792 / 880	234 €		
881 / 972	258 €		
Retraité : cotisation unique de 80 €			

CALCUL COTISATION

La cotisation vaut pour l'année scolaire.
Pour les temps incomplets et temps partiels, la cotisation est calculée en proportion de la quotité du temps de travail. **Sans pouvoir descendre en dessous de 50€.**

DEDUCTION FISCALE

66% de votre cotisation syndicale est déduite de vos impôts.
Un crédit d'impôt est reversé, correspondant à 66% de votre cotisation syndicale, si vous n'êtes pas soumis à l'impôt sur le revenu.

Une attestation vous sera fournie.

IL EST INDISPENSABLE DE REMPLIR TOUTES LES DONNÉES DU BULLETIN

☐ ⁽¹⁾ Première adhésion au SEA-UNSA

☐ ⁽¹⁾ Renouvellement de mon adhésion

NOM :

PRENOM :

ADRESSE PERSONNELLE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

TÉLÉPHONE FIXE TÉLÉPHONE PORTABLE :

J'EXERCE MON ACTIVITE DANS ÉTABLISSEMENT (Préciser si : LEGTA, LPA, CFA, CFPPA, Exploitations, Atelier technologique ET le nom de l'établissement Région :

☐ ⁽¹⁾ **TITULAIRE** (préciser le corps auquel vous appartenez : Adjoints, Attachés, SA, TFR, ATFR, IAE, PCEA, PLPA, etc...) :

☐ ⁽¹⁾ **AGREGÉ**

☐ ⁽¹⁾ **DETACHÉ EN**

☐ ⁽¹⁾ **Si vous êtes : *ENSEIGNANT** (option de concours, TIM, ESC, etc...) :

***DIRECTEUR** (Préciser si vous êtes Dir EPL, Dir adjoint, Dir CFPPA, etc. :

***AGENT CONTRACTUEL** (préciser le type de contrat : salarié d'exploitation, Formateur sur budget, ACR, ACE, Contrat aidé.....) :

INDICE : ☐ ⁽¹⁾ Temps plein ☐ ⁽¹⁾ Temps partiel :% MONTANT DE VOTRE COTISATION (en €) :

MODE DE PAIEMENT CHOISI :

☐ ⁽¹⁾ CARTE BANCAIRE : *Pour adhérer en CB comptant ou paiements échelonnés c'est sur le site internet :*

<https://unsa-sea.fr/adhesion/>

☐ ⁽¹⁾ Par chèque si fractionné, nombre de chèque :

Bulletin à renvoyer avec le(s) chèque(s) : Karine COLOMBAT / Anne LAURANT
SEA-UNSA au Lycée de Roanne-Chervé – CS 90023 42124 PERREUX CEDEX
(avec la Mention « Personnel et Confidentiel »)

☐ ⁽¹⁾ Par virement sur le compte SEA-UNSA IBAN : FR76 1010 7001 1800 6120 2786 157 - BIC : BREDFRPPXXX

Attention si vous faites un virement : envoyer votre bulletin d'adhésion et noter votre nom dans le libellé du virement OBLIGATOIREMENT

☐ ⁽¹⁾ J'adhère au SEA-UNSA

DATE ET SIGNATURE

⁽¹⁾ Cocher la case correspondante

Téléphone 06 67 83 18 53 ou 06 52 78 62 24

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression, de modification, et de rectification des données qui vous concernent. Ces données sont destinées à des fins d'exploitation interne afin de mieux pouvoir vous défendre et d'améliorer la qualité du suivi, en aucun cas, elles ne pourront être communiquées à des tiers.